



BULLETIN MUNICIPAL

PARUTION ANNUELLE
EDITION DE JUIN 2024

MAIRIE
CHEF-LIEU
6, ROUTE D'ANNECY
74150 ETERCY

04 50 69 71 80 MAIRIE@ETERCY74.FR
WWW.ETERCY74.FR FACEBOOK/ETERCY
PANNEAUPOCKET

LE MOT DU MAIRE

Chères Éterciennes, chers Éterciens,

C'est toujours un plaisir pour moi de parcourir notre joli village et d'aller à votre rencontre au gré d'une balade ou à l'occasion de l'ouverture de notre café associatif. D'aucuns trouvent d'ailleurs ce lieu particulièrement convivial, sympathique et propice aux échanges. Je ne peux que confirmer cette impression. D'autant que nombre d'entre vous ont adhéré à ce concept. J'en suis très heureux. Cette ouverture hebdomadaire du dimanche matin correspond parfaitement au but recherché : créer du lien, un contact entre les habitants, un échange, une rencontre. Merci encore à toute l'équipe du Comité Des Fêtes pour leur investissement associatif !



Aujourd'hui, voici notre nouveau bulletin annuel que vous pourrez parcourir et qui vous permettra de voir ou revoir certaines scènes de vie sociale propres à notre village. Il vous permettra également d'être au fait des informations locales.

Les efforts de votre Conseil municipal, que je remercie ici pour son implication, ne sont pas vains puisque les résultats sont là.

À tous, je souhaite un très bel été et une bonne lecture.

Votre Maire, Patrick BASTIAN

SOMMAIRE

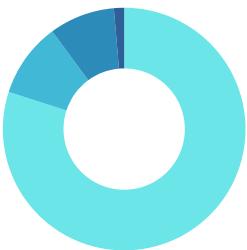
- 03. VIE ÉCONOMIQUE**
- 05. VIE MUNICIPALE**
- 06. ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX**
- 08. INFRASTRUCTURES COMMUNALES**
- 09. ACTUALITÉS DE LA COMMUNE**
- 10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 12. ENVIRONNEMENT DURABLE**
- 14. ÉTERCY PRATIQUE**
- 15. VIE SCOLAIRE**
- 16. VIE ASSOCIATIVE**
- 20. ARTISANS ET COMMERÇANTS**

VIE ÉCONOMIQUE

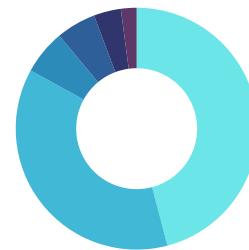
BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT



Fonctionnement
DÉPENSES

INVESTISSEMENT



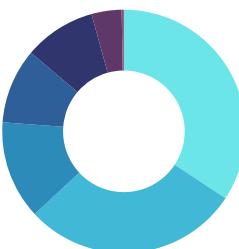
Investissement
DÉPENSES

	DÉPENSES	2024
Déficit Antérieur Reporté		0.00 €
Immobilisations corporelles		804 087.08 €
Immobilisations incorporelles		100 000.00 €
Remboursements Emprunts et Dettes		87 888.78 €
Subventions d'équipement versées		13 727.00 €
Autres Immobilisations financières		0.00 €
Opérations Patrimoniales		0.00 €
TOTAL	1005 702.86 €	

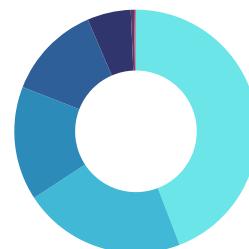
Le budget primitif Fonctionnement englobe les dépenses et les recettes courantes et récurrentes liées à la gestion quotidienne de la commune : charges de personnel, frais de fonctionnement, recettes fiscales, dotations de l'État, etc.

	DÉPENSES	2024
Déficit Antérieur Reporté		0.00 €
Charges à caractère général		334 050.55 €
Charges de personnel et frais assimilés		270 004.72 €
Autres Charges de gestion courante		43 389.46 €
Atténuation de Produits		38 668.00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement		26 472.66 €
Charges financières		15 237.16 €
Dotations aux amortissements et provisions		0.00 €
TOTAL	727 822.55 €	

Le budget primitif Investissement permet de planifier et de soutenir financièrement les projets visant à améliorer et à développer la commune : acquisition de matériel ou d'équipements, construction ou rénovation d'infrastructures, etc.



Fonctionnement
RECETTES



Investissement
RECETTES

	RECETTES	2024
Excédent Antérieur Reporté		344 613.86 €
Changement de ligne budgétaire		290 000.00 €
Dotations, fonds divers et réserves		131 548.34 €
Emprunts et Dettes assimilées		100 500.00 €
Subventions d'Investissement		95 841.00 €
Recettes d'ordre		40 199.66 €
Produit de cession des Immobilisations		3 000.00 €
TOTAL	1005 702.86 €	

	RECETTES	2024
Excédent Antérieur Reporté		883.97 €
Fiscalité locale		321 336.00 €
Dotations et participations		157 481.74 €
Impôts et Taxes		110 168.60 €
Produits des services du domaine et ventes diverses		91 710.00 €
Autres produits de gestion courante		42 142.24 €
Produits spécifiques		3 100.00 €
Atténuation de Charges		1 000.00 €
Transferts de Charges		0.00 €
TOTAL	727 822.55 €	



TAUX DES TAXES COMMUNALES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré lors de la séance du 11 avril 2024, a décidé de ne pas recourir au levier fiscal pour l'année 2024. Grâce à une gestion financière prudente et rigoureuse, la Municipalité ne fera pas peser son action sur les contribuables Éterciens qui subissent déjà l'impact de l'inflation dans leur vie quotidienne. **Ainsi, il n'y aura pas de hausse du taux communal des taxes foncières bâties, non bâties et de la taxe d'habitation en 2024.**

TAXES COMMUNALES	Taux 2023	Taux 2024	Variation
Taxe Foncier Bâti (TFPB)	23.95 %	23.95 %	0 %
Taxe Foncier Non Bâti (TFPNB)	47.75 %	47.75 %	0 %
Taxe d'Habitation (TH)	17.58 %	17.58 %	0 %

La taxe d'habitation concerne uniquement les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

AGENTS COMMUNAUX

L'école bénéficie de deux ATSEM, des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles. **Sandrine Vidal** est en poste à 30/35ème. Au-delà du temps passé aux côtés des maîtresses, elle renforce le service périscolaire matin et soir et participe au temps de cantine et de sieste. **Maggy Lacôme**, en poste à 26/35ème, veille au bon déroulement des temps de cantine et de sieste, en plus de sa présence pendant les heures de classe.

Pierre-Philippe Laurent occupe à temps complet le poste de **secrétaire de mairie**.

Christophe Dufour exerce comme **adjoint technique territorial principal**, à mi-temps à Étercy et à mi-temps à Hauteville-sur-Fier.

Lors de la séance du 25 janvier 2024, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention entre les communes d'Hauteville-sur-Fier et d'Étercy à partir du 1er mars 2024, qui autorise la gestion associée à l'emploi de l'agent technique communal pour une durée de 10 ans.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Municipalité a pris une délibération en conseil municipal le 21 mars 2024, afin de soutenir financièrement les activités et les initiatives des associations d'Étercy.

Les Élus ont également décidé de subventionner l'Association des Anciens Combattants de Rumilly, en plus de celle de Chavanod. Pour l'année 2024, la Mairie a alloué aux associations une enveloppe globale de 3 600,00 €, selon la répartition définie ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2024
ACCA	200.00 €
APE	200.00 €
APE cadeaux de Noël	440.00 €
ASLE	350.00 €
CDF Etercy	200.00 €
Les Edelweiss	200.00 €
Association Cancer du Sein 74	150.00 €
Association des Anciens Combattants Chavanod	50.00 €
Association des Anciens Combattants Rumilly	50.00 €
Association Geneviève D (accompagne les femmes victimes de violences conjugales)	150.00 €
Banque Alimentaire 74	100.00 €
CDER (Centre de Documentation des Ecoles Rurales : mutualisation de matériels scolaires entre écoles)	55.00 €
Coopérative scolaire	100.00 €
Epicerie Solidaire Jeanne Burdin	475.00 €
UFOVAL-F.O.L. (aide aux vacances) réserve, affecté selon fréquentation	220.00 €
Réserve	660.00 €
TOTAL	3 600.00 €

DEPUIS LE 31 AOÛT 2023, LA COMMUNE COMPTE QUATRE AGENTS TITULAIRES				
FILIÈRE	POSTE	NOM DE L'AGENT	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL
Administrative	Secrétaire de mairie	Pierre-Philippe LAURENT	C1	35/35 ème
Technique	Agent technique territorial	Christophe DUFOUR	C1	17,5/35 ème
Sociale	ATSEM	Maggy LACÔME	C2	26/35 ème
Sociale	ATSEM	Sandrine VIDAL	C1	30/35 ème

VIE MUNICIPALE

NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Suite à la démission de M. Dominique Bourlès de son poste de 3ème Adjoint, démission acceptée par M. le Préfet le 15 septembre 2023, le Conseil municipal a procédé à son remplacement le 28 septembre 2023.

Madame Elisabeth Noblet, Conseillère municipale, a été élue à la majorité absolue et à bulletin secret, au poste de troisième Adjointe.



L'ordre des Adjoints au Maire a été modifié ainsi :

1er Adjoint Manuel NEVES
2ème Adjointe Patricia MIEGE-PETELAT
3ème Adjointe Elisabeth NOBLET.

COMMISSIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les élus du Conseil municipal participent aux actions de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, en siégeant dans les commissions spécialisées ou fonctionnelles. Le Conseil communautaire se réunit pour prendre des délibérations qui engagent la collectivité territoriale dans son ensemble.

Patrick BASTIAN
Conseiller Communautaire
Siège au Bureau des Maires

Manuel NEVES
Transports et Mobilité
Équipements et
Infrastructures

Patricia MIEGE-PETELAT
Eau et Assainissement

Elisabeth NOBLET
Prévention et Valorisation
des Déchets

Caroline BELLON
Développement
Économique et Touristique

Vanessa CAP
Développement Économique
et Touristique

Florent DUMAS
Aménagement du Territoire,
Urbanisme et Habitat
Commission intercommunale
d'Accessibilité
Titulaire CLECT

Sophie GERACI
Commission RH et
Administration Générale

Sophie GUITTARD
Environnement et
Transition Ecologique

Claire MUGNIER
Action Sociale et
gens du voyage
CIID

Guillaume SERVETTAZ
Aménagement du Territoire,
Urbanisme et Habitat

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales permanentes ont été réorganisées. **Le Maire est Président de chacune de commissions et Membre de droit.**

COMMISSIONS	Vice-président	MEMBRES
FINANCES	Manuel NEVES	Patricia MIEGE-PETELAT Elisabeth NOBLET
TRAVAUX DÉVELOPPEMENT DURABLE	Manuel NEVES	Florent DUMAS Sophie GUITTARD Claire MUGNIER Guillaume SERVETTAZ
VIE SCOLAIRE, VIE SOCIALE, VIE ASSOCIATIVE	Patricia MIEGE-PETELAT	Caroline BELLON Vanessa CAP Sophie GERACI Sophie GUITTARD
COMMUNICATION	Elisabeth NOBLET	Vanessa CAP Florent DUMAS Claire MUGNIER
CORRESPONDANT DÉFENSE		Sophie GERACI
CORRESPONDANT INCENDIE		Florent DUMAS
CCID		Membre titulaire : Vanessa CAP

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 10 novembre 2023, trente élèves de CM1 et CM2 se sont prêtés à un exercice de citoyenneté en élisant le Conseil Municipal des Enfants, dans des conditions similaires à celles des élections officielles. **Trois nouveaux membres ont été élus pour rejoindre ce conseil**, en remplacement des trois élèves qui sont partis au collège. Ainsi, **Thelma, Léandre et Lily ont rejoint Nathane, Yanis et Maeline**. Ils se réunissent sous la direction de Patricia Miege-Petelat et de Sophie Guittard.



ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

VŒUX DU MAIRE AUX ÉTERCIENS



Il a dressé le bilan des réalisations de l'année écoulée. Parmi les avancées notables, il a souligné : l'achèvement des travaux de la route d'Hauteville, la création du hameau de Sofieu et les mesures prises dans le cadre de la protection de l'environnement, telles que la limitation de l'éclairage nocturne. Le maire a évoqué l'avancée des projets en cours : les dossiers de l'extension de l'école, le projet de centre-village et la future extension de la station d'épuration.

Sous les auspices de la convivialité, Patrick Bastian, notre maire, a une nouvelle fois rassemblé les Éterciens, les élus, les acteurs associatifs et les représentants du public autour de la très attendue cérémonie annuelle des vœux du maire.



Enfin, Patrick Bastian a salué les partenaires publics pour leur soutien indispensable. Pour terminer, il a remercié l'ensemble des bénévoles engagés au sein des associations ainsi que les agents communaux et les Éterciens eux-mêmes.

VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL

Quelques jours avant Noël, à l'invitation du maire, notre agent technique communal, notre secrétaire de mairie, nos ATSEM, ainsi que les équipes périscolaires et enseignantes ont été accueillis en mairie pour les vœux au personnel. À cette occasion, le Maire et l'équipe municipale les ont remerciés chaleureusement pour leur professionnalisme et leur engagement au sein de notre commune.

COMMÉMORATIONS : UNIS DANS LE SOUVENIR



Le 11 novembre, s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918. Patrick Bastian, les élus d'Étercy, accompagnés de Franck Bogey Maire de Chavanod, des anciens combattants et des porte-drapeaux, d'un représentant des pompiers ont honoré la mémoire des héros tombés au combat. Après les discours officiels, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts. Le chœur des enfants de l'école a interprété « La croisade des enfants » de Jacques Higelin. La cérémonie a ensuite trouvé son écho devant le monument aux morts de la route des Creuses. Elle s'est achevée à Chavanod.

Quant à la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, elle a, une fois de plus, rassemblé les communes d'Étercy et de Chavanod dans une démarche commune de souvenir. À Étercy, devant le monument aux morts, les temps protocolaires d'usage ont été observés avec solennité. Les écoliers ont interprété la chanson de Pierre Bachelet intitulée « Souvenez-vous ». À l'issue de la cérémonie, un moment d'échange convivial était offert en mairie.

Ces hommages nous rappellent à notre devoir de mémoire envers ceux qui ont œuvré pour la paix.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 23 juin, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont accompagné le parcours officiel du relais de la flamme olympique en Haute-Savoie.



VISITE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Cette année encore, le Père Noël a fait le bonheur des élèves d'Étercy en se rendant jusqu'à l'école. À cette occasion, la mairie avait fait livrer un sapin que les enfants ont décoré avec leurs propres créations.

Les élèves lui ont chanté en choeur leur répertoire de chants de Noël. En retour, ils ont reçu des cadeaux collectifs pour chacune des classes. Un grand merci au Père Noël que les élèves espèrent vivement revoir en décembre !



REPAS DES AÎNÉS

Le 28 janvier, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous lors du traditionnel et attendu repas des Aînés, offert par la municipalité.

Près d'une quarantaine de nos Éterciens, âgés de plus de 65 ans, se sont réunis à l'école, accueillis chaleureusement par Monsieur le Maire.

Pour animer cette journée mémorable et lui ajouter une touche festive, Thierry Bouvier avait pris une nouvelle fois les commandes de l'ambiance musicale. Cet événement, orchestré par les membres de la Commission Vie Scolaire, Vie Sociale, Vie Associative, sous la houlette de Patricia Miege-Petelat, a été une véritable réussite, portée par l'enthousiasme de nos Aînés qui n'ont pas hésité à investir la piste de danse !



INFRASTRUCTURES COMMUNALES

SALLE COMMUNALE

AUGMENTATION DU TARIF DE LA LOCATION

Le tarif de location de la salle communale était inchangé depuis 2019. **Lors de la séance du 25 janvier 2024, le Conseil municipal a voté en faveur d'une augmentation de 15 €.** Ainsi, pour toute nouvelle demande déposée en mairie depuis le 1er février 2024, le tarif en vigueur s'élève à 115 € au lieu de 100 €.

La location est autorisée aux particuliers, résidant à Étercy, pour l'organisation d'événements d'ordre strictement privés et uniquement entre 8h et 19h. La capacité de la salle ne peut excéder soixante personnes. Merci de vous adresser en mairie pour toute demande de location. Les associations ou les locataires devront avoir signé la convention d'utilisation. **Aucune réservation ne sera accordée sans présentation d'une attestation d'assurance, accompagnée d'un chèque de caution et du règlement.**

Son utilisation reste gratuite pour les associations éterciennes, dans le cadre habituel de leurs activités, si ces dernières sont compatibles avec l'aménagement de la salle.

LOCATION DE TABLES ET BANCS



La Mairie propose des tables et de bancs pliants à la location. La gestion de ce matériel est assurée par les associations. **Pour toute demande de mise à disposition, contactez Sophie Boisier au 06 19 56 76 67.** Le retrait et le retour des équipements se font au local situé à l'intersection de la route des Frasses et de la route du Vieux Pont.

ÉGLISE

Étercy fait partie du groupement paroissial Notre-Dame de l'Aumône en Albanais. Pour toute question relative à l'exercice du culte, contactez directement le Presbytère au 04 50 01 02 91 ou à nd-de-laumone@diocese-annecy.fr. Il est situé au 2, place du Révérend Simond à Rumilly.

TERRAIN MULTISPORTS

Le nouveau règlement du terrain multisports, situé route des Tennis, est entré en vigueur le 23 février 2023. **Cette aire de jeux en plein air est accessible à tous, entre 8h et 20h.**

La pratique du football, du basket-ball ou du handball doit se faire uniquement sur la partie supérieure du terrain. Le court de tennis est exclusivement réservé à la pratique du tennis. Merci de préserver les équipements.

Les élèves d'Étercy ont la priorité d'utilisation du terrain, suivis des enfants du périscolaire, puis des jeunes d'Étercy et enfin ceux des communes avoisinantes. À titre de rappel, **il est strictement interdit d'escalader ou d'endommager les structures, de circuler avec un véhicule motorisé sur le terrain. La consommation de cigarettes, d'alcool et l'utilisation de bouteilles en verre sont proscrites. La divagation des chiens est interdite aux abords et dans l'enceinte du terrain.** Parents, merci de surveiller vos enfants. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.



INFORMATIONS COMMUNALES

Retrouvez les informations communales sur les panneaux d'affichage, le site internet d'Étercy, la page Facebook et l'application PanneauPocket.

TOILETTES PUBLIQUES

Les toilettes publiques situées au local des Luches sont accessibles tous les jours de 10h à 18h. Pour les maintenir ouvertes durablement, la Mairie compte sur votre civisme et votre collaboration afin de les garder propres et en état.

CIMETIÈRE

Toute demande concernant une concession de cimetière, un caveau, le jardin cinéraire ou le caveau d'attente doit être effectuée en mairie.

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

ÉCLAIRAGE PUBLIC DE NUIT

Depuis la délibération adoptée par le Conseil municipal le 10 février 2022, l'éclairage public de nuit était partiellement éteint, entre 23h et 05h. Au mois de juillet, l'installation d'une batterie et d'un compteur individuel sur la caméra LAPI a été effectuée, permettant ainsi à ce dispositif de fonctionner indépendamment du réseau de l'éclairage public.

Lors de la séance du 28 septembre 2023, le Conseil municipal a voté en faveur de l'extinction totale de l'éclairage public. Les lampadaires routiers seront éteints de 23h à 05h sur l'ensemble d'Étercy.

Avant 23h et après 05h jusqu'au lever du jour, l'éclairage public sera maintenu avec une extinction automatique sur toute la commune.

PANNEAU POCKET

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux communes et aux collectivités de diffuser des informations en temps réel. Étercy s'est engagée dans cette source d'information qui remplacera progressivement sa page Facebook. La communication au format papier sera maintenue. Téléchargez PanneauPocket sur smartphone, tablette ou ordinateur depuis le PlayStore, l'AppStore ou l'AppGallery. PanneauPocket est aussi accessible sur www.panneaupocket.com. L'application est gratuite et sans publicité. Elle ne nécessite pas de création de compte et ne collecte pas de données personnelles.

MENSUALISATION DE LA FACTURE D'EAU

La mensualisation de la facture d'eau est possible pour tous les usagers depuis le 01 janvier 2024. Il suffit d'en faire la demande au service des eaux : eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr ou au 04 50 01 87 08.

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne : <https://servicedeseaux.rumillyterredesavoie.fr/wp/home.action>. Depuis cette interface, vous pouvez suivre votre consommation, accéder à vos factures, payer en ligne et faire une auto-relève d'après votre consommation réelle pour obtenir une facture. Pour prévenir le risque de fuite, la loi oblige le service des eaux à alerter le consommateur si une augmentation importante de consommation est constatée.

REMISE DE MATERIELS INFORMATIQUES À L'ÉCOLE

La Municipalité, en réponse à une demande des enseignants, a fourni sept ordinateurs portables à l'école. Cinq sont attribués individuellement à chacun des enseignants et deux sont dédiés aux élèves. Deux lecteurs DVD portables ont également été remis. Ces équipements faciliteront les activités pédagogiques.

Cette mise à disposition étant consentie à titre gratuit, elle a donné lieu à la signature d'une convention avec l'équipe pédagogique. La mairie a signé une convention avec le Syane, syndicat public des énergies et du numérique en Haute-Savoie, auprès de qui nous avons fait l'acquisition de ces appareils reconditionnés classe A, minimisant leur impact écologique. Enfin, pour renforcer l'infrastructure technologique, la Municipalité a fait installer une borne Wifi supplémentaire et fait raccorder la fibre au bâtiment scolaire.



ÉTAT-CIVIL

Pour des raisons de confidentialité imposées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la section ÉTAT-CIVIL devient purement statistique. Les statistiques présentées dans le tableau sont calculées sur la période allant du 01 janvier 2024 au 15 juin 2024.

TRANSCRIPTION PAR ANNÉE	2023	2024 Janvier à juin
Mariages	2	2
Naissances	7	1
Décès	2	0
Transcriptions de décès	4	0

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

C'EST FAIT !

INAUGURATION DE LA ROUTE D'HAUTEVILLE

Le 26 septembre 2023, nous avons inauguré la rénovation de la route d'Hauteville. Les travaux, débutés en 2022 sur la portion comprise entre la route de la Fruitière et la route des Frasses, se sont achevés à la fin de l'été 2023. La route d'Hauteville, dangereuse pour les piétons, a été transformée et sécurisée grâce à la mise en place de dispositifs de ralentissement, de priorités à droite, d'une zone limitée à 30 km/h et de trottoirs suffisamment larges pour une circulation à deux. Le réseau des eaux pluviales dans son intégralité, les bornes incendies et l'éclairage public ont été entièrement rénovés.



Ces travaux, dont le budget total dépassait les 840 000 €, ont été financés à hauteur de 472 000 € par le Département. À l'issue de son discours inaugural, Monsieur le Maire Patrick Bastian a coupé le ruban officiel en présence de M. Lionel Tardy, vice-président du Département, de Mme Fabienne Duliège, conseillère départementale, ainsi que de plusieurs personnalités locales et d'élus d'Étercy.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les derniers travaux d'amélioration de la voirie ont été achevés. Ils incluaient :

- la réparation du réseau des eaux pluviales en deux points au Bioley,
- le prolongement de la limitation de vitesse à 30 km/h sur toute la traversée du village,
- le marquage de deux priorités à droite au Bioley et aux Rutioz ainsi que d'un passage piéton,
- la matérialisation au sol de la priorité à droite route du Vieux Pont.



Route d'Hauteville

BALISES DE GUIDAGE ROUTIER

Des balises de rétrécissement ont été installées au niveau des glissières de la route d'Hauteville en bas des Rutioz. Elles matérialisent le cheminement piéton jusqu'à l'Abribus.



Route du Vieux Pont

LIEU-DIT SOFIEU

Suite à la mise en place des panneaux, la finalisation de la signalisation du lieu-dit Sofieu a été matérialisée par le marquage au sol.

POSE DE GLISSIÈRES EN BÉTON

Le Département a érigé une glissière en béton sur la partie de la route d'Hauteville menant au Bioley, afin de prévenir les chutes de véhicules ou la pollution de la source de captage.

PROJET CENTRE-VILLAGE

Phase indispensable au déroulement du projet Centre Village, le bornage des terrains concernés par l'OAP a eu lieu le 28 septembre 2023. Mme El Hossayni représentant le CM-CIC (l'aménageur), Cédric Daviet Géomètre Expert, Patrick Bastian, ainsi que les propriétaires des terrains concernés et ceux des terrains limitrophes se sont réunis pour la mise en place des bornes de terrain.

STATISTIQUES URBANISME

Date de dépôt des dossiers en mairie	Entre le 01 janvier et le 31 décembre 2023	Entre le 01 janvier et le 15 juin 2024
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	37	17
PERMIS DE CONSTRUIRE	3	0
PERMIS D'AMÉNAGER	0	2
CERTIFICATS D'URBANISME	0	9

JEUX POUR ENFANTS



AUTRES CHANTIERS ACHEVÉS

Afin de préserver les élèves des fortes chaleurs, la pose de volets roulants à l'école a été réalisée. L'entretien des piquets incendie communaux a été fait.

RALENTISSEUR

Une reprise du ralentisseur type plateau traversant, situé devant l'école, s'avérait indispensable pour garantir la sécurité des piétons et des usagers de la route. Ces travaux de réfection ont été réalisés en juin 2024.

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL NUMÉRIQUE

Le matériel informatique récemment fourni à l'école a été mis en fonctionnement.

Le raccordement et l'installation de la fibre ont été réalisés à l'école et à la mairie. Avec cette technologie, l'augmentation du débit permet une connexion plus stable, plus rapide et plus fluide tout en facilitant les connexions multiples ainsi que le partage de fichiers et la lecture de contenus vidéos.

Grâce à ce très haut débit, à un changement de serveur et à la sûreté accrue du réseau, la sécurité des données numériques aussi bien scolaires que municipales sera renforcée.

C'EST EN COURS !

PROJET CENTRE-VILLAGE

Le permis d'aménager a été déposé le 29 avril 2024.

STATION D'ÉPURATION

Ce dossier relève de la compétence exclusive et du bon vouloir de la Communauté de Communes.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

La demande de subvention CDAS a été déposée auprès du Département.

La viabilité de ce projet est soumise à l'obtention du Certificat d'Urbanisme opérationnel (CU). L'avis de la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie, étant défavorable, le CU a été refusé pour la seconde fois. La demande de CU intervient avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Après étude, ce CU donne des informations sur la faisabilité du projet immobilier. Une demande de permis de construire sera néanmoins déposée.



ENVIRONNEMENT DURABLE

COMPOSTEUR À L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'évolution de la loi et avec le soutien du Conseil Municipal des Enfants, la Mairie a installé un bac de compostage dédié exclusivement aux déchets alimentaires de la cantine. Cette solution de recyclage est à la fois économique et écologique.

La Communauté de Communes fournit à Étercy le matériel en plus de l'accompagnement technique nécessaire à la mise en place cette installation. **Les élèves participent activement à ce projet. Ils sont sensibilisés au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.** Les enfants de CM1 et CM2, accompagnés d'un agent périscolaire, vont jeter les restes alimentaires du midi au compost. **Ces restes de repas sont valorisés pour l'aménagement des espaces verts.** Pour des raisons de sécurité et de gestion des volumes, l'accès à ce composteur installé au bout du parking de l'école est à l'usage exclusif de la cantine et sécurisé par un cadenas. Merci aux équipes encadrantes pour leur précieuse collaboration.



JARDINS PARTAGÉS : CONVENTION

La Municipalité d'Étercy est engagée dans une démarche de Développement Durable. Le 01 décembre 2023, la Mairie et le Comité Des Fêtes ont signé une convention à titre gracieux, annuelle et reconductible, pour la gestion des Jardins Partagés.

Le CDF s'est engagé à promouvoir l'activité jardinage dans un cadre intergénérationnel et pédagogique. La Mairie a mis à disposition du CDF une partie de la parcelle communale située route de la Fruitière. L'espace sera aménagé avec des plantations variées, des potagers et des zones fleuries, favorisant ainsi un environnement convivial et propice aux rencontres entre habitants. **Voulu comme un lieu ouvert sur le quartier, ce jardin commun est conçu pour l'expérimentation des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.**

BROYAGE COLLECTIF

La session de broyage collectif de l'automne s'est tenue le **7 octobre 2023**. Le broyeur professionnel prêté par la Communauté de Communes permet de recycler tailles, branchages et autres déchets verts, tout en évitant des déplacements jusqu'à la déchetterie. **Le prochain broyage aura lieu le 12 octobre 2024, de 9h à 12h** au local de la fruitière.

BENNES À CARTONS BRUNS



Les cartons constituent une part significative de nos déchets, notamment pendant la période des fêtes de fin d'année. **Le service Prévention et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes a fait installer, à la demande de la Municipalité, une benne dédiée aux cartons bruns.** Cette dernière est située à proximité des bornes d'apport volontaire des Luches. **Avant de les insérer, il vous suffit de les déplier et de les aplatis afin d'en réduire leur volume.**

BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Tout dépôt d'ordures doit se faire dans l'une des quatre zones dédiées au tri collectif. Les zones du Bioley et de la route de la Fruitière sont peu utilisées. Privilégiez-les si les zones des Luches ou de la route d'Hauteville sont pleines. Ne déposez rien au pied des conteneurs.

ÉLAGAGE

Les propriétaires riverains de la voie publique sont tenus par la loi d'élaguer leurs arbres, haies ou autres plantations à l'aplomb de leurs limites de propriété. Veillez à ce que les haies soient taillées et maintenues à une hauteur raisonnable. Elles ne doivent perturber ni la circulation routière ou piétonne, ni la visibilité de la signalisation. Le broyage collectif des végétaux a lieu deux fois par an. En dehors de ces dates, **les branchages et les remblais doivent être apportés à la déchetterie intercommunale de Lornay.**

DÉPÔTS SAUVAGES

La Municipalité constate une hausse des dépôts sauvages d'ordures en différents endroits de la commune. Les abandons d'encombrants, d'ordures ménagères, de cartons, de métaux ou de gravats sont strictement interdits sur l'ensemble des voies, des espaces publics et privés et des espaces naturels d'Étercy.

Nous vous encourageons à utiliser les points de collecte installés sur le village et à déposer vos encombrants à la déchetterie de Lornay.



Abandon de gravats

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Depuis le 01 janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire. Chaque ménage doit disposer d'une solution de tri à la source. Afin de vous accompagner dans cette transition, la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie, par le truchement de la mairie, s'est engagée à fournir gratuitement un composteur individuel d'une contenance de 400 l et un bioseau de 10 l, à tout foyer qui en ferait la demande.

Deux permanences de distribution ont été tenues devant le local des Luches, en octobre 2023 et en mai 2024. Le technicien présent sur le stand d'information répondait à toutes les questions concernant l'utilisation et l'entretien du composteur. Votre foyer n'est pas encore équipé ? Contactez le service Prévention et Valorisation des Déchets au 04 50 01 86 91 ou dechets@rumilly-terredesavoie.fr. Un justificatif de domicile de moins de trois mois vous sera demandé.

TRI SÉLECTIF

ON VOUS GUIDE SUR LES CONSIGNES DE TRI

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous encourage à trier au quotidien, peu importe l'endroit. Il n'est cependant pas évident de savoir où se trie chaque déchet, en particulier avec la simplification récente des consignes de tri. Voici un récapitulatif pour vous aider :

Tous les emballages et les papiers CONTENANT JAUNE



Tous les emballages en verre CONTENEUR VERT



Toutes les ordures ménagères (essuie-tout, objets en plastique, vaisselle cassée...) POUBELLE GRISE



Tous les bio-déchets (herbe, feuilles, épluchures, sachets de thé, filtres à café, pain, coquilles d'œufs...) COMPOST



Les gros cartons, les petits électroménagers, les piles, les batteries et les ampoules : DÉCHETERIE



Qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage couvre et protège, transporte, et informe le consommateur.

Notre conseil : téléchargez [l'application Guide du Tri de CITEO](#) pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.

CIVISME

BRUITS DE VOISINAGE

Conformément à l'arrêté municipal n°2016-87 du 2 décembre 2016, les bruits non nécessaires, excessifs ou répétitifs sont interdits, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Ces dispositions s'appliquent autant dans les espaces privés que publics, y compris dans les zones communales de jeux, de loisirs et de sports.

Sur la voie publique et dans les lieux publics, les haut-parleurs et les enceintes Bluetooth sont à utiliser avec discrétion et dans le respect du voisinage. Les pétards ou les feux d'artifice sont proscrits sur le territoire de la commune.

Aux propriétaires d'Airbnb, informez vos locataires sur l'arrêté municipal relatif au bruit. Demandez-leur de respecter le voisinage en baissant le volume de la musique dès 22 heures, même en été.

L'usage des tondeuses et autres outils particulièrement bruyants employés pour le jardinage ou le bricolage est autorisé :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement, **tout brûlage des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi est strictement interdit.** L'interdiction s'applique également aux déchets ménagers. Le décret paru le 11 décembre 2020 porte cette infraction à une contravention de 4e classe.

INFRASTRUCTURES URBAINES

La municipalité constate une augmentation des dégradations sur le matériel urbain, notamment aux abords du city stade. Merci de bien vouloir respecter les infrastructures mises à disposition.

NUISANCES CANINES

La divagation des canidés présente un danger pour les automobilistes et pour les piétons. Les chiens doivent être tenus en laisse. Plusieurs distributeurs de sacs pour déjections ont été installés l'année dernière devant l'école, au city stade, route des Frasses et route d'Hauteville. Les propriétaires d'animaux sont priés de se conformer à l'utilisation de ces équipements. **L'abandon des déjections de votre animal sur la voie publique est possible d'une amende de seconde classe** (article R632-1 du Code pénal + article R541-76 du Code de l'environnement.)

INFORMATIONS UTILES

LIMITATIONS DE VITESSE

La circulation sur la route départementale se fait sur une zone 30 km/h. Sur toutes les autres routes du village, y compris route des Frasses, route des Fontaines et route de la Fruitière, la vitesse est limitée à 50 km/h. La traversée du hameau de Sofieu est limitée à 50 km/h.



DICRIM

Le Document d'Information sur les Risques Majeurs renseigne sur les risques naturels et technologiques au niveau communal. Il indique des mesures de prévention, de protection, de sauvegarde, ainsi que des consignes de sécurité en cas de réalisation du risque. **Il est consultable en mairie et sur le site internet d'Étercy.**

NUMÉROS UTILES

Urgences (appel européen) : 112

Police secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Sourds et malentendants : 114

SOS médecins Annecy 24h/24h : 36 24

Pharmacies de garde : 32 37

COMMERCES ITINÉRANTS

Mardi de 16 h à 19 h : Epicerie

LA TOURNEE DES SAVEURS

contact@latourneedessaveurs.com

06 21 38 68 53

Mercredi soir : Pizzas

Chez TOTO PIZZ'A

<https://www.toto-pizza.fr/>

06 79 47 71 83

Vendredi soir : Food Truck

FRENCH BURGER

06 37 75 59 52

sblbellanti@hotmail.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les mercredis et vendredis de 8h à 9h et les mardis et jeudis de 17h à 19h.
L'accueil téléphonique est assuré par Monsieur Laurent. Il vous répond tous les jours de la semaine sauf le vendredi après-midi.

FERMETURE ESTIVALE

La mairie fermera ses portes du 5 au 23 août 2024. La boîte mail ne sera pas relevée. Le secrétaire de mairie et l'agent municipal seront absents durant cette période. En cas de réelle nécessité, envoyez un mail d'urgence à l'adresse dédiée : urgences-mairie@etercy74.fr

PERMANENCE DES ÉLUS



Monsieur le Maire ou ses Élus vous reçoivent sur rendez-vous. Contactez le secrétaire de mairie pour toute demande d'entretien.

VIE SCOLAIRE



TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Applicables au 01/09/2024	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Extérieurs
QF	0-620	621-750	751-1200	1201 et +	
CANTINE					
REPAS	5,02 €	5,62 €	6,12 €	6,55 €	7,79 €
GARDERIE					
07h30-08h30 (1h)	2,12 €	2,34 €	2,56 €	2,72 €	4,15 €
16h30-17h30 (1h, goûter)	3,49 €	3,71 €	3,98 €	4,15 €	5,29 €
17h30-18h00 (30 min)	1,41 €	1,58 €	1,85 €	2,07 €	2,94 €
18h00-18h30 (30 min)	1,41 €	1,58 €	1,85 €	2,07 €	2,94 €

Au cours de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2024, les tarifs de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire ont été réévalués, à la hausse de 4,0 %. Ils seront applicables au 01 septembre 2024.

PÉNALITÉS FORFAITAIRES

Si votre enfant n'est pas récupéré avant l'heure de la fermeture du périscolaire, qui est fixée au plus tard à 18h30, une pénalité de 10 € sera facturée pour chaque demi-heure commencée. Concernant les inscriptions, en cas d'abus, une surfacturation de 10 € par jour sera appliquée. Elle interviendra après deux remarques orales et un avertissement écrit.

Classes	Enseignants	Temps de travail	Élèves	
PS-MS	Sonia MARTINS	à temps plein	23	11 PS ET 12 MS
GS-CP	Julie VINCENT	à temps plein	23	17 GS et 6 CP
CP-CE1	Frédérique ROSSI	déchargée le lundi	22	11 CP et 11 CE1
CE1-CE2	Laure FERRAN	à mi-temps	24	6 CE1 et 18 CE2
CM1-CM2	Laurent BRACHET	à temps plein	30	11 CM1 et 19 CM2

EFFECTIFS SCOLAIRES 2023/2024

L'école compte 122 élèves, répartis dans cinq classes. Mme Cyrielle Monastra complète le mi-temps de Mme Ferran. La directrice, Mme Rossi, est déchargée le lundi par Mme Béatrice Pelloux.



Au cours de cette année scolaire, **les élèves ont participé au Projet Grand Nord**, qui consistait à suivre le musher Sébastien Dos Santos Borges, dans son expédition polaire de la Yukon Quest au Canada. De novembre à mars, il nous a envoyé des vidéos pour nous faire vivre son quotidien, puis il est venu le 8 avril nous rendre visite à l'école avec son matériel et ses dix-sept chiens. Ce projet a été financé par l'APE.



Un spectacle a été proposé aux familles le jeudi 14 mars à la salle des fêtes de Rumilly. Cette activité a été financée par Rumilly Terres de Savoie.

Durant 10 séances, **tous les élèves ont pu s'initier aux percussions** grâce à l'intervenant Alain Gredt, qui apportait à chaque séance une trentaine de djembés et tambours ainsi que de nombreux autres instruments.



Les élèves ont participé aux sorties USEP Nature au Plateau des



Glières, le 8 mars pour les GS/CP et CP/CE1 en raquettes et le 17 juin pour les CE1/CE2. Les CM sortiront à vélo le vendredi 21 juin, au départ de Motz et en direction de Serrières en Chautagne. Ces sorties sont financées par l'APE.



CLUB DES EDELWEISS

« Nous sommes heureux de recevoir nos Anciens tous les mardis. **Nous nous retrouvons pour jouer aux cartes et à des jeux divers, dans la bonne humeur. Nous nous réunissons épisodiquement pour des repas entre membres à la salle communale.** Ce sont des occasions supplémentaires de nous rassembler nombreux. **Nous organisons des ventes de fleurs.** Nous avons vendu des plantes lors du marché d'automne.



Au mois de mai, lors du marché aux fleurs annuelles, nous nous sommes installés devant le local des Luches. Nous avons proposé, aux personnes qui sont venues à notre rencontre, une grande variété de plantes afin d'embellir balcons, terrasses et jardins. En plus des végétaux, nous avons également vendu des pâtisseries faites maison. **Venez rejoindre le Club ! Les membres vous accueilleront avec grand plaisir ! Merci à tous. »**





ACCA : ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

« Je tiens tout d'abord à remercier M. Aurélien Setto, qui a assumé la présidence de notre association pendant de nombreuses années. À présent, c'est donc moi-même, Alexis Setto, qui prend la relève en tant que nouveau président. J'espère remplir ce rôle de la même manière que mon prédécesseur. Actuellement, notre ACCA compte 12 membres actifs. Le Bureau se compose de 6 membres, avec M. Florent Belleville en tant que trésorier, M. Fabien Todoroff en tant que secrétaire et moi-même Alexis Setto au poste de président. Trois autres membres contribuent également à notre équipe. Je présente nos excuses pour l'absence de vente cette saison. Nous nous efforcerons de faire mieux l'année prochaine. Je souhaite remercier les Éterciens pour la non détérioration et le respect accordé à nos panneaux de Chasse en cours, qui servent à délimiter les zones de battue.

Votre coopération est essentielle pour garantir la sécurité des promeneurs. Par ailleurs, je vous rappelle l'importance de maintenir les chiens en laisse, notamment lors des promenades en pleine nature, conformément aux recommandations de Monsieur le Maire. Nous constatons trop d'incivilités dans les champs de nos agriculteurs. Les chiens détachés mettent en péril la faune locale que nous nous efforçons de préserver. Ils pourraient détruire une couvée de lièvres ou de faisans que nous essayons de réintroduire grâce aux bénéfices de notre vente. Pour conclure, je souhaite à chacun d'entre vous de pouvoir partager dame Nature avec tous les usagers qui voudraient en tirer profit. »

M. Alexis SETTO, Président de l'ACCA d'Étercy



CDF : COMITÉ DES FÊTES

Le 16 mai 2024, le nouveau Bureau du Comité Des Fêtes a été élu lors de l'AG annuelle. Il se compose à présent de Cédric Blaise (président), Sylviane Chiaro (trésorière) et Jérôme Defrance (secrétaire). À ce jour le Comité compte 13 membres et 11 bénévoles.

N'hésitez pas à vous rapprocher de cette nouvelle équipe pour prêter main forte à la vie du village !

Comptoir des Éterciens



Bar à huîtres



Fête du village 2024





APE : AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE contribue à la vitalité de la vie de l'école et du village. Grâce au dynamisme des parents bénévoles impliqués dans l'association et qui ont à cœur de faire vivre notre village, nous proposons plusieurs événements sur toute l'année ! Nous essayons de faire vous plaisir avec des manifestations qui plairont aux petits comme aux grands ! L'APE essaie de générer un bénéfice suffisamment conséquent pour contribuer au financement des activités proposées par l'école. L'APE reverse en moyenne entre 5 000 € et 8 000 € par an à l'école, alors on essaie d'assurer !

On en profite pour vous remercier vous, les parents, les Éterciens, qui répondez toujours présent à nos événements. Sans vous, notre asso ne pourrait perdurer ! Un grand merci à Monsieur le Maire ainsi qu'à la superbe équipe Vie Associative pour leur soutien, leur disponibilité et les subventions versées. Et bien sûr, un immense MERCI à tous les parents qui s'investissent pour la réalisation de nos actions. Parents, nous sommes une superbe équipe qui ne demande qu'à grandir, alors, venez nous rejoindre ! « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ».

Sophie Boisier pour l'APE

DERNIÈRES NOUVELLES

La Kermesse, ouverte à tous les Éterciens, s'est tenue le 29 juin 2024. Quelle belle façon de clôturer l'année pour les petits et les grands ! Au programme : chants des enfants de l'école, barbecue, château gonflable et jeux. En juin, une vente de tickets pizza a été proposée.



Pensez-y ! Vous pouvez nous contacter à tout moment pour poser une question, nous faire une remarque, ou autre : ape.etercy74@gmail.com

Suivez-vite notre page Facebook : Ape Etercy

Le Bureau

Présidente

Sophie Boisier

Secrétaire

Guillaume Comtesse

Trésorière

Virginie Taranger

NOS ÉVÉNEMENTS 2023-2024

• Boom d'Halloween - 31/10/2023

Vous venez de plus en plus nombreux à cette boom dont l'ambiance et le décor sont juste exceptionnels ! Tout est préparé par une équipe dingue qui met plus d'une journée à tout décorer pour rencontrer fantômes et autres revenants ! Vous n'êtes jamais venus ? Alors, venez découvrir nos décors de ouf le 31 octobre 2024 !!

• Vente de viennoiseries - décembre 2023

Nous avons tenté de reprendre la vente de viennoiseries et de pain fournis par la boulangerie de Marcellaz. Nous nous efforçons de vendre prix boulangerie, mais le succès n'a pas été au RDV. Une nouvelle vente sera peut-être réalisée prochainement.

• Bar à Huîtres - décembre 2023

En partenariat avec nos amis du Comité des Fêtes. Quoi de plus sympa que de déguster Huîtres, Foie Gras et Saumon ? Réunir jeunes et moins jeunes en un même lieu, ça donne une journée vraiment chouette !

• La venue du Père-Noël - décembre 2023

Moment magique à l'école, le Père-Noël est passé voir toutes les classes avec plein de cadeaux et de chocolats !

• Boom du Carnaval - février 2024

Au rythme des percussions, défilé dans le village ! Puis, enfants et parents ont pu danser sur le dancefloor jusqu'au bout de la nuit !

• Tombola de Pâques - avril 2024

Merci à tous pour votre participation !

• Loto - mai 2024

Waouh, mais quel succès ! Adultes, ados, enfants, tout le monde l'adore ! C'est l'action la plus importante de l'année, car elle demande de gros moyens humains et logistiques pour en faire une vraie réussite. C'est également celle qui génère le bénéfice le plus important, alors un grand MERCI à l'ensemble des participants qui en venant jouer, soutiennent l'APE !





ASLE : ASSOCIATION SPORT LOISIRS D'ÉTERCY

Au cours de la saison 2023-2024, l'association a offert une gamme variée d'activités, comprenant le yoga, la zumba, le renforcement musculaire, la mobilité articulaire, le Pilates. Cette année, nous avons enregistré la participation de 80 familles adhérentes et 115 participants aux différentes activités. Deux nouvelles activités ont été lancées cette saison : le Sport Santé et Bien-Être et les activités multisports jeux collectifs.

Le pot de l'amitié a été organisé le 19 janvier 2024 à l'occasion de l'épiphanie. Il a eu beaucoup de succès et a été une nouvelle fois très apprécié des 70 adhérents présents.

SAISON 2023/2024	JOUR	HORAIRES
Mobilisation articulaire et musculaire	lundi matin	10h30 - 11h30
Yoga	lundi soir	18h15 - 19h30 19h30 - 20h45
Pilates	mardi soir	18h15 - 19h15 19h30 - 20h30
Zumba	mercredi soir	18h00 - 19h00
Renforcement musculaire	mercredi soir	19h15 - 20h15
Sport Santé et Bien-Être	jeudi soir	18h30 - 20h00

Un cours d'essai est possible lors de la première séance de chaque activité.

CONTACT : asle.etercy@gmail.com



Encadrées par Philippe Zanatta, les activités multisports jeux collectifs, ont réuni 19 enfants, de 4 à 11 ans. Malheureusement, cette activité, se déroulant en extérieur, a rencontré des difficultés en raison de contraintes météorologiques. Elle ne sera pas reconduite la saison prochaine.

Le Sport Santé et Bien-Être, animée par Guillaume Comtesse, a réuni 7 participants assidus, déterminés à entretenir et à améliorer leur mobilité. « Cette activité est destinée à ceux qui souhaitent poursuivre ou reprendre une activité dans un objectif d'amélioration de leur qualité de vie globale. Elle combine renforcement musculaire, assouplissement, équilibre et coordination, stimulation de la circulation sanguine par le biais d'exercices variés. La pratique régulière contribue à réduire le stress et augmente le bien-être général. »

La mobilisation articulaire et musculaire, animée par Claire Valette, a offert à 7 adhérents de retrouver ou d'entretenir leur souplesse et leur bien-être, avec des séances en position assise. Très assidus, ils ont observé de nets progrès au cours de cette saison, tout cela dans la bonne humeur et la bienveillance. Cette activité est maintenue pour la saison 2024-2025 et se déroulera désormais le lundi de 10h30 à 11h30. « Elle permet aux personnes en perte de mobilité ou d'autonomie de redécouvrir le mouvement de façon ludique. Si vous êtes en convalescence (souffrez d'une pathologie particulière telle que des douleurs dorsales, hypertension ou surpoids), cette activité est également faite pour vous. »

Le renforcement musculaire, dirigé par Guillaume Comtesse, permet aux participants de s'entraîner dans une atmosphère joyeuse, lors de séances variées, avec ou sans matériel, aussi bien en extérieur qu'en salle. « Il vise à entretenir et à augmenter la force et la résistance de l'ensemble des muscles, en combinant amplitude des mouvements, stabilité articulaire, équilibre musculaire, et le support de la posture. Une pratique régulière améliore et entretient la mobilité et prévient les blessures. »



La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui jouent un rôle actif dans le dynamisme de la vie associative de notre commune. Grâce à votre contribution précieuse, Étercy a pu bénéficier tout au long de l'année de plusieurs événements et manifestations festives.

LISTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS D'ÉTERCY

La liste des artisans et des commerçants n'est pas exhaustive, car seuls ceux qui ont choisi d'apparaître dans le bulletin et qui ont fourni leurs coordonnées y sont répertoriés en réponse à l'appel lancé dans l'Étercien n°27 paru au mois de janvier 2024.

ENERCIA

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Chauffage climatisation photovoltaïque

Sébastien BERTRAND

07 76 70 87 07

energeia-artisan.com

ADMIN PRO

Assistante administrative

indépendante pour les professionnels

06 35 47 72 12

admpro74@outlook.fr

admpro74.com

ARTISAN PEINTRE

Sabine QUAZZOLA

114 D, route des Fontaines

06 20 38 25 02

sabine.sussarellu@gmail.com

ORTHOPÉDAGOGUE

Troubles ou difficultés d'apprentissage

DYS, TDA/H, et spécificités TSA, HPI

Christine LOUVIER

40, route des Châtaigniers

06 03 74 62 66

christinelouvier.pro@gmail.com

CABINET INFIRMIER

Claire JEANNETON

Sur rendez-vous

06 31 82 18 10



Ce bulletin a été réalisé par les Elus de la mairie d'Étercy.

Directeur de publication : M. le Maire, Patrick Bastian

Crédits des photographies : Mairie d'Étercy

Imprimé par Imprimerie Ducret SA - Rumilly

Papier PEFC, issu de forêts gérées durablement

Ce bulletin est recyclable.

Tirage : 400 exemplaires. Distribué par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

SIRET 217 401 173 00018 - APE 8411Z



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement

www.pefc-france.org